

Comité de pilotage

Date : 14/11/2019



Participant.e.s :

Elus : Christine Seux- Philippe Saulnier - Annie Morin - Vincent Beillard - Patrick Thevenet- Agnès Hatton -Joachim Hirschler- David Gourdat

Excusés : Sabine Girard, Isabelle RAFFNER, Fernand Karagiannis, Josselyne Bougard

Public : Monik Gautheron- Martine Lamande- Pascal Denavit – Mireille Banet- Stéphane Trouille- Sandrine....

Rappels aux élus: Il est urgent de rédiger les articles pour la lettre d'info à envoyer aux correcteurs **savant le 20 novembre**. Vérifier et mettre à jour le livret habitants et envoyer aux relecteurs.

Economie locale : les élus rencontrent les commerçants 2 fois /an. Il y a un problème pour la terrasse du commerce « Les Terrasses de Saillans » et du Coucouri. Ces commerces aimeraient pouvoir mettre des terrasses tous les jours, malgré le fait qu'au niveau de ces 2 commerces la rue est très étroite. La proposition de la commission économie a été faite de mettre en rue piétonne la Grande rue tous les dimanches.

Propositions :

De novembre à fin mars, les dimanches, fermeture de la rue le dimanche jusqu'à 15h. Pour les autres mois, fermeture toute la journée.

Pour la semaine, on autorise une rangée de 2 tables de 2 places.

On fait un essai jusqu'au mois de mars afin que les riverains puissent donner leur avis. Rappel aux commerces : pas de musique audible depuis la voie publique.

La grande rue est en zone de rencontre, les vélos et piétons sont prioritaires, la vitesse est limitée à 20Km/h

Ramassage des cartons pour les commerçants : il se fera comme dans toute l'Interco toutes les 2 semaines.

Les enseignes « chevalet » sur l'espace public : proposition de remplacer ces enseignes « chevalets » par des enseignes « drapeaux » ou autres.

Mettre une règle différente

- pour les rues à sens unique, les chevalets sont permis,

- pour les rues à double sens, les chevalets ou mobiliers sur voie urbaine sont interdits.

Les points d'apport volontaires : c'est désormais la commune qui doit nettoyer les points d'apports des ordures.

Commissaire-enquêteur pour le PLU : M. Roche a été nommé. Il sera présents 7 fois sur un temps de 3h. Les jours et heures de présence sont sur le site de la mairie.

Date des vœux : dimanche 26 janvier 2020.

Repas des anciens : dimanche 23 février 2020

Accueil des nouveaux habitants : vendredi 17 janvier à 18h

Galette des agents : vendredi 17 janvier à 17h

Local pour la fibre optique : mettre le local à 5m de la limite de terrain pour avoir accès en cas de problèmes sur le réseau eau/assainissement. Vérifier si le terrain est mis à disposition ou donné. Faut-il faire une division parcellaire ou non ? (à vérifier)

Nouvelle crèche à Saillans : ce projet a été inscrit dans le débat d'orientation budgétaire de la CCCPS. On attend le vote du budget en décembre pour une validation et le lancement des études permettant les demandes de subventions.

Date pour le Gap locaux jeunesse à Saillans : lundi 16 décembre à 18h30

Ados à Saillans : conflits d'usage entre les ados et l'école de musique ; l'interco propose que les ados utilisent les algécos : pas de voisinage, espace important.

Appel à projet centre ville et village : le dossier pour la revitalisation de l'habitat et de l'économie du centre du village a reçu un avis favorable, les élus seront reçus par le département avant la sélection finale. Si la commune est élue, elle obtient 50% de subventions sur les études et 10% de subventions supplémentaires sur les projets (donc 40% au lieu de 30%).

Salle du gîte : que faire suite aux dernières dégradations ? Les infiltrations viennent de tuyaux de WC mais aussi de quelques fuites du toit. On attend le devis pour réparer ces fuites.

Un chantier participatif pourrait être organisé avec des bénévoles compétents. Les coûts seront à voir avec les services municipaux avant tout engagement de dépenses. Une visite sera organisée avec les agents de la commune. A voir avec les services techniques et les élus.

Abri du besoin : fuites d'eau, personnes qui dorment à l'intérieur, qui urinent, voire s'éclairent à la bougie.... Que faire ? Faire un devis pour refaire un toit et fermer par une porte. Voir déjà pour changer la porte. Proposition de fermer ce local la nuit.

Chorale de l'école : on maintien une subvention de 2000€ et on voit avec les Petites canailles pour que l'association paye la facture globale. La commune versera directement la somme de 2000€ à l'association des petites canailles.

Question du public : Demande de modifier la barre à vélos située à côté du bar. En présence de motos, cet espace est inaccessible aux vélos. Voir avec les services techniques.